

Echos de PIGNY

BULLETIN MUNICIPAL N°93 2^E SEMESTRE 2017 • www.pigny.fr



15 | La granothèque



16 | Projet de
réhabilitation
de la mairie



21 | Patchwork

VUE DE PIGNY

RUES

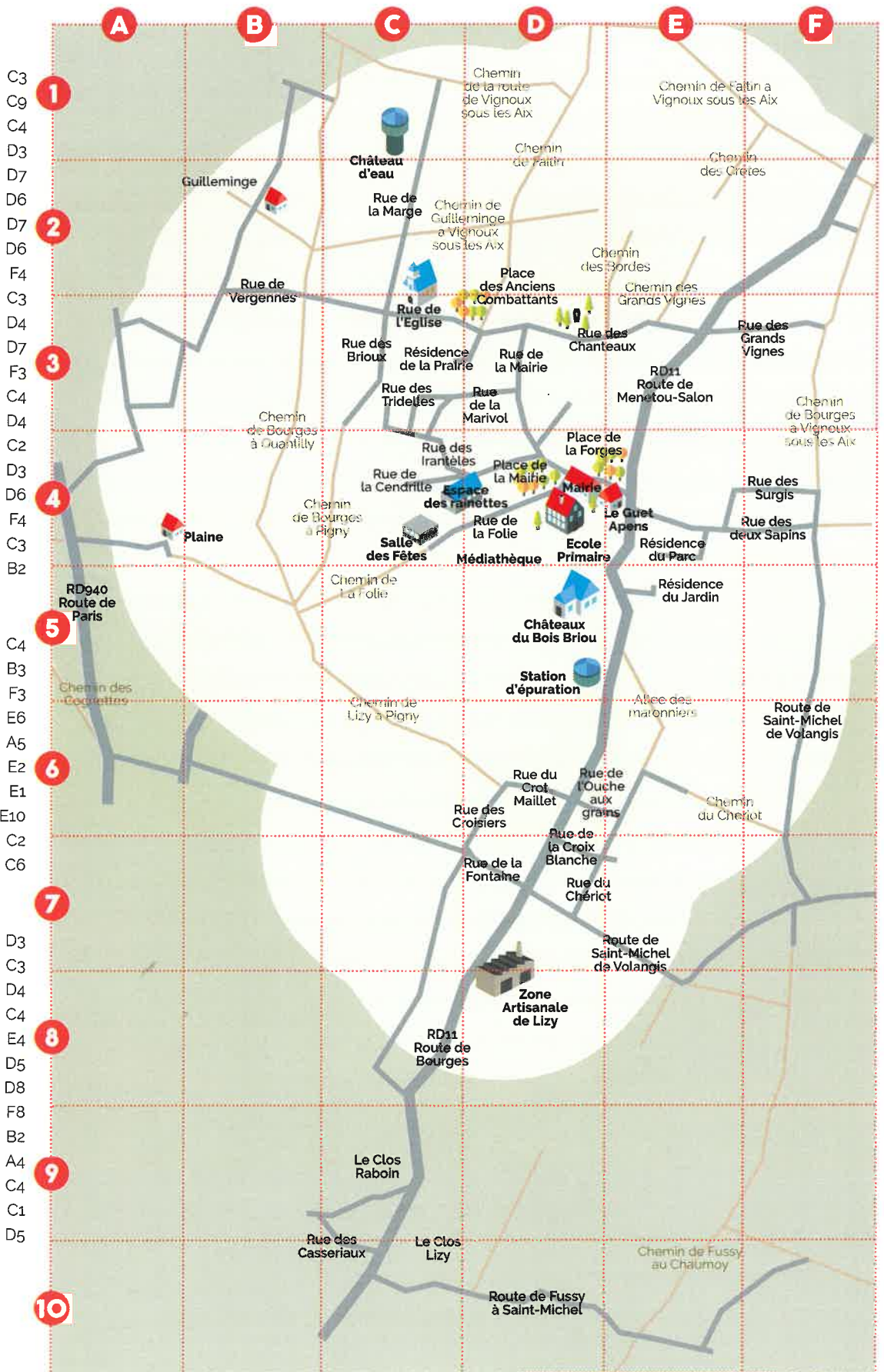
- Brioux (rue des)
- Cassériaux (rue des)
- Cendrille (rue de la)
- Chanteaux (rue des)
- Chériot (rue du)
- Croisiers (rue des)
- Croix Blanche (rue de la)
- Crot Maillet (rue du)
- Deux Sapins (rue des)
- Eglise (rue de l')
- Folie (rue de la)
- Fontaine (rue de la)
- Grands Vignes (rue des)
- Irantèles (rue des)
- Mairie (rue de la)
- Marge (rue de la)
- Marivol (rue de la)
- Ouche aux Grains (rue de l')
- Surgis (rue des)
- Tridelles (rue des)
- Vergennes (rue de)

CHEMINS

- Bourges à Pigny (Chemin de)
- Bourges à Quantilly (Chemin de)
- Bourges à Vignoux (Chemin de)
- Chériot (Chemin du)
- Cognettes (Chemin des)
- Crêtes (Chemin des)
- Faitin à Vignoux (Chemin des)
- Fussy au Chaumoy (Chemin de)
- Guilleminge à Vignoux (Chemin de)
- Lizy à Pigny (Chemin de)

POINTS SPÉCIFIÉS

- Cimetière
- Eglise St-Hilaire
- Mairie-Ecole-Médiathèque
- Salle des Fêtes
- Le Guet-Apens
- Château de Boisbriou
- Zone Artisanale
- Le Chaumoy
- Guilleminge
- Plaine
- Espace des rainettes
- Château d'eau
- Station d'épuration



Édito



Avec

Le préfixe co, ou com, ou cum dont est issu le mot communication signifie « **avec** ». Son étymologie vient du latin « *communicare* », mettre en commun, faire part de, partage... De nombreux noms français sont issus de cette racine : communication, commun, commune, communauté, compagnon, copain...

La communication est nécessaire pour partager ce qui est le bien commun, les questions communales ou communautaires. **La communication pour faire « avec »**. Nous avons besoin de vous, habitants de Pigny pour continuer avec vous, à faire avancer notre commune, pour, **avec vous**, poursuivre sa modernisation. Votre avis, vos points de vue, vos remarques, vos suggestions nous intéressent !

La gestion des affaires intéressant le bien commun doit être partagée, doit être communiquée. Le bulletin que vous lisez actuellement a changé, s'est modernisé. C'est le numéro 93, ce qui signifie qu'il est distribué **depuis plus de 45 ans** ! Il a bien changé depuis sa naissance, passant de feuilles ronéotypées, agrafées à la main, à cette revue composée par un infographiste. Ce qui n'a pas changé c'est la rédaction par les élus, par les bénévoles, les informations de proximité et la distribution d'un numéro par semestre.

Les supports de communication se sont fortement diversifiés depuis 40 ans. Le papier n'est plus le seul support pour vous informer des nouvelles de notre village. Vous pouvez vous inscrire à la « **newsletter** », lettre informatique, en adressant votre courriel (mail) à la mairie : **mairie.pigny@wanadoo.fr**. Vous aurez en temps réel des nouvelles locales concernant : les messages de la préfecture relatifs aux phénomènes météo (orage), gel, tempête, les coupures des réseaux d'eau ou d'électricité, les informations sur les chiens errants, ou toute autre information nous semblant utile. Plus de 300 Pigniaciens bénéficient déjà de ces informations en temps réel. Vous pouvez également trouver de multiples renseignements en allant sur le site de la commune, **Pigny.fr** : renseignements pratiques, comptes rendus, images événements, travaux, histoire, vie associative, vie de l'école, partenaires...

De nombreux partenaires locaux, artisans, commerçants sont associés à notre bulletin, qu'ils en soient remerciés, ils contribuent ainsi à faire connaître leur activité et participent au rayonnement de Pigny.

La municipalité souhaite partager avec vous la vie de notre village. De nombreux Pigniaciens nous signalent déjà certains dysfonctionnements, nous questionnent par mail, ce mode de communication permet une réponse rapide.

Je veux saluer le travail de notre secrétaire de mairie, Cécile DUREAU. Pendant trois années elle a fortement mis en œuvre avec rigueur et passion la nécessaire modernisation de nos services municipaux. Elle part pour organiser le service des ressources humaines à la communauté de communes Terres du Haut Berry. Nous lui souhaitons une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Bonnes vacances ensoleillées.

Bernard Rousseau
Maire de Pigny

SOMMAIRE

04

MAIRIE

- Mot de la secrétaire
- Remerciements
- Etat civil
- Flash
- Rappel
- Site internet et newsletter
- Infos pratiques



08

COMPTES

- Comptes administratif 2016
- commune de Pigny

10

VIE DE LA COMMUNE

- Bilan des dépenses énergétiques
- Véhicule électrique
- Pourquoi des radars pédagogiques ?
- Gestion différenciés des espaces verts
- Achat de matériel d'entretien des espaces verts
- Vie à l'école
- La Grainothèque
- Réhabilitation de la Mairie

17

FOYER RURAL

- Le mot du Président
- Café-Littéraire
- La Chorale
- Atelier du Mercredi
- Les Amis de l'Ecole
- Patchwork
- Natation
- Amicale Vigneronne de St-Vincent

24

AGENDA

- Manifestations 2017

Mairie

MOT DE LA SECRÉTAIRE

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

Le décret n° 2016-1483 du 02 novembre 2016 a modifié les modalités de sortie du territoire pour les mineurs.

Les mineurs quittant le territoire national, non accompagnés d'un titulaire de l'autorité parentale, devront être munis :

- **De l'original du formulaire d'autorisation de sortie du territoire** (Cerfa n° 15646*01), signé pas l'un des titulaires de l'autorité parentale.
Ce document est téléchargeable sur le site www.service-public.fr. Aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.
- **De la photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport** du parent signataire.

- **De la pièce d'identité valide du mineur :** carte nationale d'identité ou passeport.

Ces nouvelles dispositions, applicables depuis le 15 janvier 2017, s'appliquent à tous les voyages, qu'ils soient collectifs ou individuels.

L'autorisation de sortie du territoire est exigible, quel que soit le titre de voyage présenté.

La durée de l'autorisation est fixée par le signataire et ne peut excéder un an.

Cécile Durreau
Secrétaire

Remerciements

Mr le Maire, employés municipaux, Pigniaciens, Pigniaciennes, je tiens à vous témoigner tous mes remerciements, pour le soutien ainsi que la solidarité dont vous avez fait preuve suite au sinistre de ma maison début janvier 2017.

M. Charbonnier Michaël

ETAT CIVIL 1^{er} SEMESTRE 2017



Naissances

Lenny COUTURIER, né le 21 décembre 2016 à Bourges
Tom DALLOIS, né le 09 février 2017 à Saint-Doulchard
Naïm EL ATALATI, né le 18 mars 2017 à Bourges
Raphaël JABAUDON, né le 02 mai 2017 à Saint Doulchard

Décès

Madame Ginette TALBOT épouse POULET,
décédée le 08 avril 2017 à Pigny

FLASH

Nuisances sonores... Respect du voisinage.



Texte de l'arrêté municipal N° 2015-022 du 15 juin 2015 portant réglementation des nuisances sonores :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique.....

Ne peuvent être effectués que :

- Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h.
Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 15h à 19h.

RAPPEL



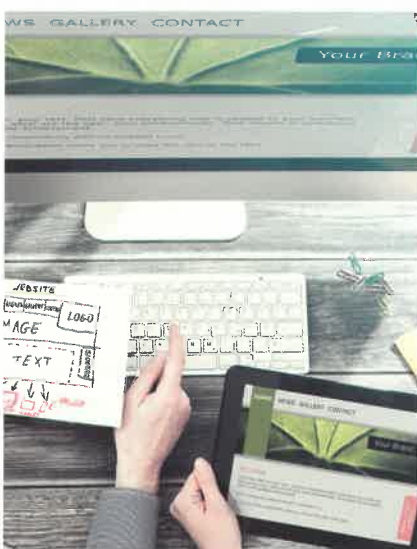
Les bacs à ordures de la salle des fêtes sont destinés aux déchets produits par ce bâtiment et non, comme cela se produit fréquemment, à recueillir des déchets de particuliers.

La même remarque s'applique à l'espace déchets du cimetière. En comptant sur la compréhension de tous.

SITE INTERNET ET NEWSLETTER



www.pigny.fr



SITE INTERNET

Vous êtes de plus en plus nombreux à le visiter et nous vous en remercions. Nous essayons de le rendre le plus dynamique et le plus pratique possible. Alors, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos remarques.

Les rubriques alimentées en permanence

- Travaux : des photos sont ajoutées chaque fois que c'est nécessaire
- Images événements : retrouvez les photos de chaque manifestation se déroulant sur la commune.

Les nouveautés du site

Présentation (Couleur et Menu)
Bulletin municipal disponible en pdf

NEWSLETTER

Pour recevoir par mail les informations sur les événements de la commune, inscrivez vous auprès de la mairie en envoyant par mail vos Nom, Prénom et adresse.

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Secrétariat

Ouvert au public le :

Mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Mercredi de 9h à 12h

Vendredi de 13h30 à 17h30

Samedi de 9h à 12h

Maire

Bernard Rousseau / Tél. 06 62 74 49 39

Adjoints :

Patrick Richard / Tél. 06 43 79 90 85

Patrick Parfait / Tél. 06 78 89 35 44

Philippe Dubois / Tél. 06 58 70 22 28

Isabelle Clavier / Tél. 06 99 29 21 59

Conseillers municipaux

Jean-Pierre Auge / Tél. 07 50 34 59 61

Michel Chasgneau / Tél. 02 48 64 57 91

Dominique Courilleau / Tél. 02 48 64 11 93

Monique Demoule / Tél. 02 48 69 31 22

Mickaël Geneste / Tél. 02 48 69 31 74

Céline Heng / Tél. 06 66 80 53 01

Christine Loubeyre / Tél. 02 48 69 42 71

Patricia Martins / Tél. 09 83 48 16 30

Valérie Mulon / Tél. 02 48 65 80 04

Gilles Pinaud / Tél. 06 70 89 47 22

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRES DU HAUT BERRY

BP 70021 • 18220 LES AIX D'ANGILLON

Tél. 02 48 64 75 75

www.terresduhautberry.fr

GENDARMERIE

Saint-Martin d'Auxigny

Tél. 02 48 66 69 00

Ouverture :

Lundi au samedi ; de 8h à 12h et de 14h à 19h

Dimanche et jours fériés : de 9h à 12h

et de 15h à 19h

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Tél. 02 48 69 70 31

ÉCOLE MATERNELLE

Tél. 02 48 69 44 14

MÉDIATHÈQUE

Tél. 02 48 69 70 30

Ouvert au public le :

Lundi de 17h à 19h

Mercredi de 14h30 à 17h30

Vendredi de 14h30 à 17h30

Samedi de 10h à 12h

Tous les 2^e dimanche du mois de 10h à 12h

ENVIRONNEMENT

Déchetterie de St-Martin

Route de Méry es Bois

18110 Saint-Martin d'Auxigny

Tél. 02 48 64 55 02

Déchetterie de Rians

Chemin du Poiret - 181220 Rians

Tél. 02 48 64 43 35

Déchetterie d'Henrichemont

Route d'Achères - 18250 Henrichemont

Tél. 02 48 26 78 32

Verre

Bac en dépôt près de la salle des fêtes
et de la zone artisanale de Lizy

Benne à vêtements

Près de la salle des fêtes

TRANSPORTS

Urbains

Autobus d'AggloBus

23/31 bd. Foch • 18023 Bourges Cedex

Tél. 02 48 48 58 58

STU

23 rue Théophile Lamy • 18006 Bourges

Tél. 02 48 50 82 82

Information et vente Espace Nation

1, place de la Nation • 18000 Bourges

Tél. 02 48 27 99 99

Guide bus, horaires, vente de carnets de tickets
et abonnements : Mairie de Pigny

www.agglobus.com

Scolaires

Effectués par AggloBus

Inscriptions : Information et vente Espace Nation
1 place de la Nation • 18000 Bourges

Tél. 02 48 27 99 99

(possibilité de demande d'abonnement scolaire
par correspondance - imprimés à demander
à la Mairie)

TRÉSOR PUBLIC

LES AIX D'ANGILLON

Tél. 02 48 64 40 72

Du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Les lundis, mardis et jeudis
de 13h30 à 16h

Fermé les mercredis et vendredis
après-midi

EQUIPEMENT DDT

Subdivision des Aix-d'Angillon

1 chemin des Groseilles

Tél. 02 48 66 61 30

LA POSTE

SAINT-MARTIN D'AUXIGNY

Tél. 02 48 66 58 41

Ouverture : du lundi au vendredi

de 9h à 12h15 et de 14h à 17h30,

et le samedi de 9h à 12h

FUSSY

Tél. 02 48 69 30 00

Ouverture :

lundi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30.

Mardi et samedi de 9h à 12h.

Fermé le mercredi.

TELEPHONE

FRANCE TÉLÉCOM

5, rue Edouard Branly

18000 Bourges

Tél. 10-14

COMMERCES

LE GUET-APENS

Tél. 02 48 64 64 31

LE VERGER DE LIZY

Tél. 02 48 65 39 69

LA PIZZ' D'HUGUETTE

Tél. 06 95 10 93 37

CULTE

Catholique

Presbytère de Saint-Martin d'Auxigny

Tél. 02 48 64 50 50



COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le Compte Administratif (CA) retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune entre le 1er janvier et le 31 décembre 2016.

Il est en concordance avec le Compte de Gestion établi par le Comptable Public.

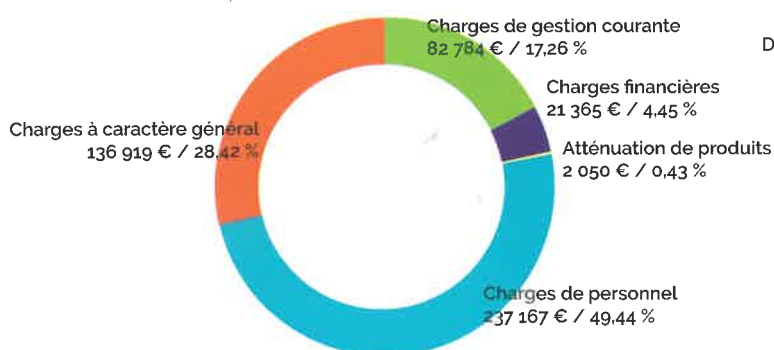
Le CA 2016 a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal lors de sa séance du 25 mars 2017.

Le budget de la commune de Pigny se compose d'un budget principal et de 2 budgets annexes (Assainissement et Eaux)

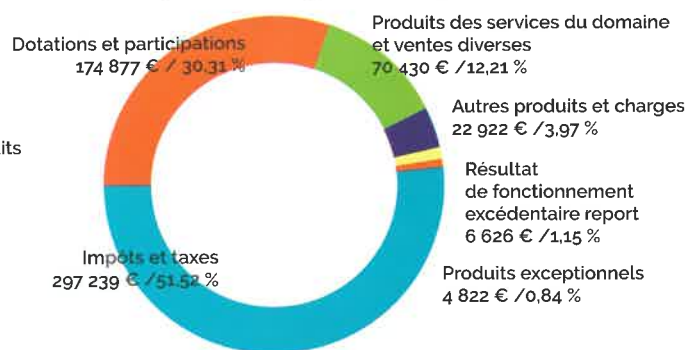
ANNÉES	CA 2016 BUDGET PRINCIPAL	CA 2016 BUDGET ASSAINISSEMENT	CA 2016 BUDGET EAU	CA 2016 BUDGET COMMUNAL
Recettes de gestion	570 291 €	41 088 €	98 892 €	710 271 €
Dépenses de gestion	458 477 €	35 853 €	70 675 €	565 005 €
Epargne de gestion	111 814 €	5 234 €	28 217 €	145 266 €
Frais financiers	21 208 €	7 913 €	- €	29 121 €
Epargne brute	90 606 €	- 2 678 €	28 217 €	116 145 €
Remboursement de capital (hors RA)	39 822 €	9 516 €	- €	49 338 €
Epargne disponible	50 784 €	-12 194 €	28 217 €	66 807 €
Dépenses d'investissement	380 552 €	30 497 €	1 553 €	412 601 €
Recettes d'investissement	497 711 €	18 948 €	794 €	517 452 €
Besoin de financement	- 117 159 €	11 549 €	759 €	- 104 851 €
Emprunts nouveaux mobilisés	- €	- €	- €	- €
Encours dette budgétaire au 01/01/N	755 425 €	256 804 €	-€	1 012 230 €
Encours dette budgétaire au 31/12/N	167 943 €	- 23 743 €	27 458 €	171 657 €
Résultat de l'exercice	167 943 €	- 23 743 €	27 458 €	171 657 €
Résultats antérieurs	- 28 758	238 888 €	109 075 €	319 205 €
RÉSULTATS NETS À REPRENDRE	139 185 €	215 145 €	136 533 €	490 863 €

RÉPARTITION CA 2016 BUDGET PRINCIPAL

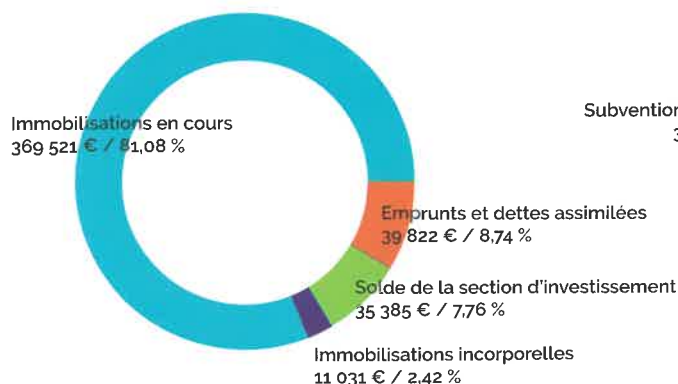
RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



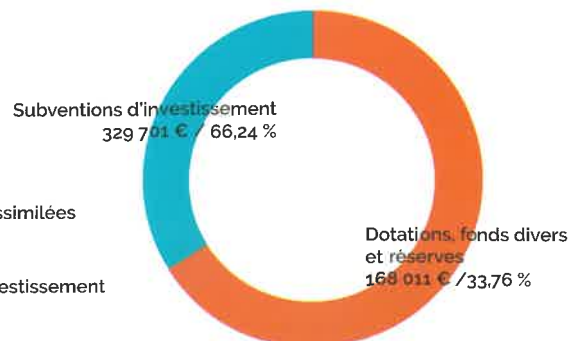
RÉPARTITION DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



RÉPARTITION DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



COMMUNE DE PIGNY

Rédaction :
Céline HENG

BUDGET PRIMITIF 2017

Parce qu'il s'agit de deniers publics - et qu'un certain formalisme est obligatoire dans un souci de protection de l'argent public - la comptabilité communale exige d'établir dans un document appelé Budget Primitif (BP), l'ensemble **des dépenses prévues** et **des recettes attendues** pour une année. Le budget sert à faire fonctionner la commune au quotidien, de l'entretien des rues à l'éclairage public mais aussi à réaliser des investissements (écoles...).

L'ensemble de ces mouvements constitue les crédits ouverts sur lesquels portent l'exécution des dépenses et recettes pour 2017.

Le budget primitif a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal lors de sa séance du 25 mars 2017

BP 2017	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
Principal	565 337 €	565 337 €	658 798 €	658 798 €
Assainissement	159 229 €	159 229 €	72 581 €	72 581 €
Eau	85 828 €	85 828 €	287 631 €	287 631 €
TOTAL BP 2017	810 394 €	810 394 €	1 019 010 €	1 019 010 €

Le Conseil Municipal a décidé l'unanimité de maintenir le taux des taxes, qui se répartissent pour l'année 2017 comme suit :

- **Taxe d'habitation** : 21 %
- **Taxe foncière (bâti)** : 20,35 %
- **Taxe foncière (non bâti)** : 44,05 %

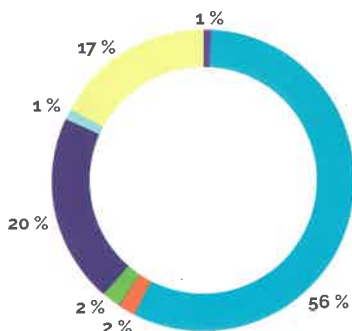
REPARTITION BP 2017 BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT								
Dépenses	BP 2015 (pour rappel)	BP 2016	% Evolution BP 2017 / BP 2016	Recettes	BP 2015 (pour rappel)	BP 2016	% Evolution BP 2017 / BP 2016	
Opération réelles	549 690 €	556 631 €	1,26 %	Opérations réelles	558 396 €	565 337 €	1,24 %	
Charges à caractère général	158 884 €	187 414 €	17,96 %	Produits des services, du domaine et ventes diverses	60 350 €	69 500 €	15,16 %	
Charges de personnel	235 873 €	249 760 €	5,89 %	Impôts et taxes	300 697 €	293 032 €	-2,55 %	
Atténuations de produits	2 050 €	3 250 €	58,54 %	Dotations et participations	170 723 €	182 805 €	7,08 %	
Charges de gestion courante	85 313 €	86 577 €	1,48 %	Autres produits et charges	20 000 €	20 000 €	0,00 %	
Charges financières	22 209 €	20 875 €	-6,01 %					
Charges exceptionnelles	1 000 €	1 334 €	33,40 %					
Dépenses imprévues	44 361 €	7 421 €	-83,27 %	Résultat de fonctionnement excédentaire reporté	6 626 €	0 €	-100,00 %	
Opération d'ordre	8 706 €	8 706 €	0,00 %	Opération d'ordre	8 706 €	8 706 €		
Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 706 €	8 706 €	0,00 %	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 706 €	8 706 €		
Total dépenses de fonctionnement	558 396 €	565 337 €	1,24 %	Total recettes de fonctionnement	558 396 €	565 337 €	1,24 %	
SECTION D'INVESTISSEMENT								
Dépenses	BP 2015 (pour rappel)	BP 2016	% Evolution BP 2017 / BP 2016	Recettes	BP 2015 (pour rappel)	BP 2016	% Evolution BP 2017 / BP 2016	
Opération réelles	609 812 €	658 798 €	8,03 %	Opérations réelles	601 106 €	650 092 €	8,15 %	
Dotations, fonds divers et réserves		48 394 €		Dotations, fonds divers et réserves	167 809 €	250 344 €	49,18 %	
Emprunts et dettes assimilées	39 823 €	41 157 €	3,35 %	Subventions d'investissement	432 140 €	349 089 €	-19,22 %	
Immobilisations incorporelles	26 000 €	53 448 €	105,57 %	Subventions d'équipement reçues	1 157 €	0 €	-100,00 %	
Subventions d'équipement versées	23 285 €	15 340 €	-34,12 %					
Immobilisations corporelles	14 420 €	43 558 €	202,07 %					
Immobilisations en cours	470 899 €	456 901 €	-2,97 %					
Solde de la section d'investissement	35 385 €		-100,00 %	Solde de la section d'investissement		50 659 €		
Opération d'ordre	0 €	0 €		Opérations d'ordre	8 706 €	8 706 €	0,00 %	
Opérations d'ordre de transfert entre sections	0 €	0 €		Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 706 €	8 706 €	0,00 %	
Total dépenses d'investissement	609 812 €	658 798 €	8,03 %	Total recettes d'investissement	609 812 €	658 798 €	8,03 %	
Total des dépenses du budget principal	1 168 209 €	1 224 135 €	4,79 %	Total des recettes du budget principal	1 168 209 €	1 224 135 €	4,79 %	

BILAN DES DÉPENSES ÉNERGETIQUES

des 4 dernières années de l'ensemble de la commune

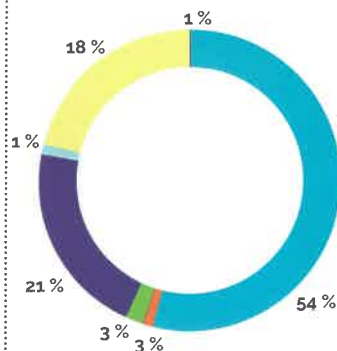
RÉPARTITION FACTURE 2013
FACTURE TOTALE D'ÉNERGIES
27 613 € TTC



Année 2013, il y avait **13 compteurs électriques sur la commune** :

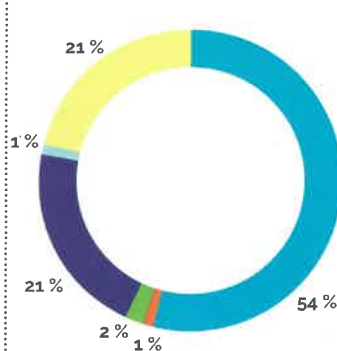
Salle des fêtes/école maternelle, école primaire, mairie, sanisette de l'abri bus place des combattants, station de relèvement des Irantèles et 8 pour l'éclairage public. La salle des fêtes a un chauffage électrique avec une pompe à chaleur pour la grande salle et le reste par convecteurs, ventilo convecteurs et plancher chauffant. Le bâtiment de la mairie et de l'école primaire est équipé d'un chauffage central avec une chaudière fuel.

RÉPARTITION FACTURE 2014
FACTURE TOTALE D'ÉNERGIES :
23 238 € TTC



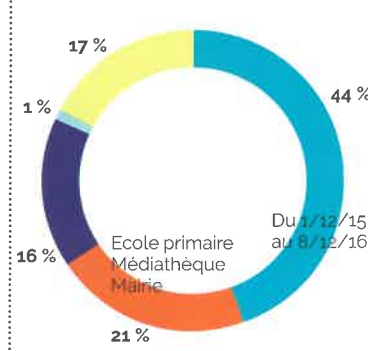
Année 2014 : pas d'évolution

RÉPARTITION FACTURE 2015
FACTURE TOTALE D'ÉNERGIES :
23 741 € TTC



Année 2015 : suppression du point de comptage électrique de la station de relèvement des Irantèles (repris par la SAUR)

RÉPARTITION FACTURE 2016
FACTURE TOTALE D'ÉNERGIES :
27 416 € TTC



Année 2016 : Création de la nouvelle école primaire et de la médiathèque avec un nouveau compteur électrique pour alimenter ces nouveaux locaux plus le bâtiment de la mairie. Dépose des 2 anciens compteurs de la mairie et école primaire. Le chauffage des 2 nouveaux bâtiments est électrique (pompe à chaleur) avec un circuit eau chaude par cassettes rayonnantes au plafond.

- Salle des fêtes électricité/chauffage
- Ecole primaire électricité
- Mairie électricité
- Mairie école primaire chauffage fuel
- Abri bus Sanisette électricité
- Total éclairage public
- Station relèvement Irantèles

CONCLUSION

les points noirs de nos consommations sont les bâtiments de la salle des fêtes et de la mairie. Pour ce dernier, le problème sera réglé avec la réhabilitation du bâtiment (voir article dans ce bulletin). Le site le plus énergivore est la salle des fêtes, il est évident qu'il faudra revoir la grande salle (de type cathédrale) avec un volume très important à chauffer. Dans les années à venir, il sera impératif de baisser le plafond pour économiser l'énergie et améliorer le confort.



LES PLUS

avec notre politique d'éteindre l'éclairage public de 23h00 à 5h00, nous réalisons des économies relativement importantes car il faudrait multiplier par 3 la facture avec un éclairage permanent.

Tout ce qui concerne les sols et les murs
CARRELAGE - FAIENCE - MARBRE

Melchor Lopez Sarl
Entreprise certifiée Qualibat

23 route de Bourges
18110 Pigny-Lizy
Tél/Fax 02 48 69 32 03

Siren 494 910 730 00014 6 Fr 53

MV 18

Ravalement
Isolation par l'extérieur
Traitement des toitures
Isolation des combles
Gouttières Alu

MV 18 SARL 20, route de Paris • 18110 Saint-Martin d'Auxigny
Tél. : 02 48 64 23 37 • Fax : 02 48 64 28 19
E-mail : mv18@wanadoo.fr • mv18.fr

VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Rédaction :
Patrick RICHARD

Achat véhicule électrique :

La Communauté de Communes est lauréate de l'appel à projet du ministère de l'environnement



Une opportunité s'est présentée avec la TEPCV (Transition Energétique Pour la Croissance Verte). Nous avons profité de cette subvention pour remplacer le véhicule Kangoo par un véhicule électrique.

Après une consultation de Renault, Citroën, Nissan et Peugeot, nous avons retenu ce dernier et choisi un Partner Pro long 67 avec les accessoires suivants : aménagement intérieur en bois, triangle de toit, balisage de sécurité et gravage.

Le coût du véhicule TTC est de 34 586,36 €.

Il faut déduire la remise concessionnaire, le bonus/malus écologique, la TEPCV, la récupération de la TVA (N+2) et la vente du Kangoo. La dépense pour la commune devrait être de l'ordre de 3 000 €.

Le nouveau véhicule sera réceptionné courant juillet. Nous pourrons ainsi « rouler propre » et faire des économies sur le carburant et l'entretien.

POURQUOI DES RADARS PÉDAGOGIQUES ?

Sécuriser-apaiser-alerter-prévenir-réguler-dissuader informer sans sanctionner...



La sécurité routière dans notre village est l'affaire de tous, réduire la vitesse est une préoccupation des élus.

La municipalité a donc décidé d'investir dans des radars pédagogiques.

Leur but n'est pas de punir mais de sensibiliser les conducteurs. Purement informatives, les informations de ces radars sont un moyen pour avertir les automobilistes de leur vitesse réelle. Le radar pédagogiques a un aspect beaucoup moins guerrier que le « méchant » radar destiné à sanctionner le conducteur en excès de vitesse ! Ce type de radar est également un outil d'analyse et de statistique du trafic et cela dans les 2 sens de circulation. Il enregistre les excès de vitesse avec leurs horaires.

Il n'indique pas la vitesse au delà d'un dépassement de 10 kmh de la vitesse autorisée afin d'éviter la course aux records.

Nous avons fait le choix de leur fonctionnement à l'énergie solaire afin de pouvoir suivant les besoins les positionner en différents endroits sur la commune.

Nous positionnerons dans un premier temps 1 radar à l'entrée de Villeneuve route de Menetou, 1 à l'entrée de Lizy en direction de Bourges, le 3^{ème} acheté en commun avec la commune de Fussy sera installé sur la route du Clos de Lizy.

Rédaction :
Patrick PARFAIT

**ARTISAN PLOMBIER
INSTALLATION SANITAIRE
POSE DE FAÏENCE**

**EMMANUEL
LAISSUS**

15 route de Menetou Salon
18110 Pigny
emmanuel.laissus@wanadoo.fr
06 08 36 75 63

RCS 326 253 652

SAS CAZIN
02 48 64 40 83

MAÇONNERIE NEUF ET RÉNOVATION
TRAVAUX PUBLICS
AMÉNAGEMENT CHEMIN ET COURS

34, rue des Vallières 18220 LES AIX D'ANGILLON
sascazin@orange.fr

GESTION DIFFÉRENCIÉE des espaces verts

Après avoir supprimé l'utilisation des produits phytosanitaires dans nos espaces verts, nous poursuivons notre démarche dans la protection de l'environnement. La mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts est une suite logique.

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS, C'EST QUOI ?

C'est une méthode qui s'appuie sur les principes suivants :

- **Amélioration de l'écologie** (favoriser la biodiversité)
- **Définition de zones d'entretiens** différents
- **Réduction des engrais et pesticides**
- **Réduction de la consommation en eau potable**
- **Alternative au désherbage chimique**
(mécanique, manuel, thermique, paillage, plantes couvre-sol...)
- **Autre fleurissement** (utiliser les plantes locales, les arbustes et les plantes vivaces, diminuer le nombre d'annuelles)
- **Réduction, récupération, réutilisation et recyclage des déchets**
(compost, copeaux, déchets de tonte, broyage des tailles...)

Globalement, c'est travailler avec la nature plutôt que contre elle !

Concrètement sur Pigny

Au fur et à mesure, les espaces vont être modifiés afin de prendre en compte un maximum de critères de cette gestion. L'entretien est priorisé sur les secteurs fortement fréquentés et réduit sur ceux qui le sont moins. Cette gestion n'est pas figée et doit être constamment modifiée afin de répondre au mieux aux exigences de tous.



AMÉNAGEMENT DU GUET-APENS

Arbustes, graminées et plantes vivaces ont pris place dans les coins et recoins du parking. En plus d'améliorer l'esthétique de ce secteur très fréquenté, l'objectif était de rendre l'entretien moins fastidieux. Le projet consistait à remplacer les surfaces engazonnées assez pentues par des massifs. Les surfaces planes n'ont pas été modifiées afin de laisser l'espace libre lors des manifestations. Un paillage de copeaux de bois accompagne les arbustes et les vivaces, tandis que de la pouzzolane vient souligner le côté graphique des graminées.

Les Vergers de Bouy



Besoin de fraîcheur fruitée ?

De septembre à novembre : Tous les jours du lundi au dimanche / 10h-12h / 13h-18h
Quartiers hivernaux : Au domaine de La Plaine / Mercredis, samedis 10h-18h

Domaine de Bouy - Route de Paris - 18110 Saint Georges sur Moulon
Tél. 02 48 64 14 01 - Mob. 06 62 67 29 88
<http://chevreau.wix.com/les-vergers-de-bouy>

DOOBL'COIF



Coiffure mixte

171, route de la Charité - 18000 Bourges

02 48 68 98 91

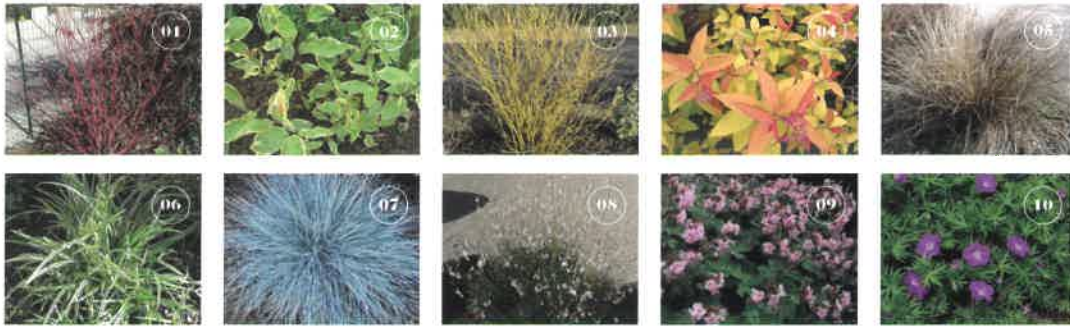
du mardi au vendredi 9h - 18h / samedi 9h - 18h

UN AUTRE REGARD SUR LE FLEURISSEMENT

Le fleurissement ne se résume pas à quelques plantes annuelles que l'on met en place en avril et que l'on retire en octobre pour ensuite mettre des chrysanthèmes. Il existe suffisamment de plantes pour pouvoir avoir un intérêt tout au long de l'année. Les arbres, les arbustes, les graminées et

les plantes vivaces peuvent apporter des touches de couleurs, pas forcément par leur floraison mais par leur feuillage, leur bois ou leur forme. En plus de l'avantage de ne pas avoir à les planter chaque année, elles sont généralement faciles à entretenir et demandent peu d'eau.

Quelques exemples de plantes décoratives



Arbustes :

- 01 • **Cornus alba** : feuillage caduc vert, fleurs blanches de mai à juin, bois rouge en hiver
- 02 • **Cornus alba 'Gouchaultii'** : feuillage caduc panaché doré et vert, fleurs blanches de mai à juin, bois rouge en hiver.
- 03 • **Cornus stolonifera 'Flaviramea'** : feuillage caduc vert, fleurs blanches de mai à juin, bois jaune en hiver
- 04 • **Spiraea japonica 'Goldflame'** : feuillage caduc doré et rouge (jeunes pousses), fleurs roses au mois de juin

Graminées :

- 05 • **Carex buchananii** : feuillage persistant brun orangé
- 06 • **Carex morrowii 'Icedance'** : feuillage persistant panaché vert et blanc
- 07 • **Festuca glauca 'Elijah Blue'** : feuillage persistant gris bleuté, fleurs bleu vert

Vivaces :

- 08 • **Gaura lindheimeri** : feuillage caduc vert, fleurs blanches
- 09 • **Geranium macrorhizum 'Ingwersen variety'** : feuillage semi-persistant vert-clair, fleurs roses
- 10 • **Geranium sanguineum** : feuillage semi-persistant vert foncé, fleurs roses

Bonnes plantations !



ACHAT DE MATÉRIEL D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Augmentation des espaces publics à entretenir (station d'épuration, espace des rainettes, lotissement), zéro pesticide, matériels vieillissants est un ensemble de faits qui nous ont contraints à investir dans du nouveau matériel.

Notre choix s'est orienté sur un outil multifonctions électrique alimenté par une batterie. Silencieux, non polluant,

performant (7 heures d'autonomie pour le taille haie), batterie garantie 4 ans, marque Française sont des atouts qui ont orienté notre choix. Notre fournisseur est venu présenter le matériel à nos employés communaux qui ont été conquis et facilitera leurs tâches.

Rédaction :
Patrick RICHARD

Le
Comptoir
de Saint Georges



Fleur de meringue
L'innovation 2016-2017
avec 3 fois moins de sucre

55, route de Bourges - 18110 St-Georges / Moulon
cannelle-bergamote@bbox.fr / 02 48 64 77 77
www.biscuiterie-cannelleetbergamote.fr



Entretien Parcs et jardins
Conception Jardins d'agrément
Arrosage intégré

Laurent DEBARRE

37 Av. Henri Debord Tél. : 02 48 65 72 38
18230 SAINT-DOULCHARD Fax : 02 48 70 10 20
Mail : espacesverts@atelier-vertmousse.fr

LA VIE À L'école

L'ÉCRITURE D'UN LIVRE

École maternelle

Pour cette année scolaire 2016/2017, nous avons prévu dans notre nouveau projet d'école l'écriture d'un livre. Ainsi, les enfants de MS/GS ont réalisé un album et les élèves de CP à CM2 un autre.

Pour écrire leur album, les enfants de maternelle ont travaillé à partir d'un album intitulé « Nous, quand on sera grands ».



Résumé : le petit chaperon rouge et les trois petits cochons imaginent ce qu'ils deviendront plus tard et ce qu'ils feront au loup. Lorsqu'il les entend, le loup est triste et en colère, il leur répond que quand il sera grand, il les mangera tous !

Les élèves ont parallèlement découvert ou redécouvert des contes traditionnels dans lesquels apparaît le loup. Ce projet a ensuite amené les MS et les GS à écrire, sous forme de dictée à l'adulte, de nouveaux épisodes de cette histoire : ils ont intégré Pierre, un chevreau, la chèvre de M. Seguin à l'histoire originale, ont imaginé ce que ces personnages souhaiteraient devenir plus tard et ce qu'ils voudraient faire subir au loup. Ils ont enfin réalisé les illustrations de ces épisodes supplémentaires. Au vu de l'imagination des enfants, le loup n'a qu'à bien se tenir !



L'école comporte désormais 5 classes, voici les effectifs pour l'année 2016/2017 :

- 24 PS/MS avec Estelle CANTE,
- 24 MS/GS avec Emmanuel DUMONTET,
- 23 CP/CE1 avec Elen POMMIER,
- 23 CE1/CE2 avec Isabelle ROUCHON,
- 19 CM1/CM2 avec Nathalie DUPUIS.



Les 4 couvertures

École élémentaire

L'album des 3 classes de l'élémentaire a été écrit à plusieurs mains : les CP/CE1 ont inventé une introduction, puis les CM1/CM2 ont continué l'histoire et ensuite les CE1/CE2 ont pris le relais pour inventer la suite... Chaque classe a ainsi écrit 3 paragraphes, à tour de rôle.

Le titre du livre est « **Gragoulu** », voici le début de l'histoire : Il était une fois un jeune ogre qui vivait seul sur une île abandonnée. Quand il était petit, des hommes l'avaient capturé et emmené sur une île déserte pour qu'il ne mange pas les enfants de leur village. Depuis, il passait son temps à chercher des noix de coco, des bananes, des ananas et à pêcher. Mais, il s'ennuyait beaucoup et rêvait d'avoir des amis avec qui parler, jouer et rire.

Après le travail d'écriture, les élèves ont illustré chaque page et la couverture. Pour cela, ils ont découvert la technique du papier déchiré. Ils ont confectionné 4 livres, un pour chaque classe et un pour la médiathèque. Si vous souhaitez connaître les aventures de l'ogre, n'hésitez pas à aller consulter le livre à la bibliothèque de la Commune !

En cette fin d'année, n'oublions pas de souhaiter une bonne réussite pour la suite de leurs études aux CM2 qui quittent l'école primaire pour le collège : Jade BARBOSA, Louis BARRIOL, Clara BARTHELEMY, Violaine COURILLEAU, Lana FONTENIL, Fanny GIET, Clémence LE DEVIN, Ozgür MORCICEK, Estrella ROCHER, Axel SILVESTRE et Hugo VALARD. Souhaitons également la bienvenue aux nouveaux élèves de l'école.

Bonnes vacances à tous.

Nathalie DUPUIS, Directrice de l'école

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

La grainothèque



La grainothèque entame sa deuxième année de fonctionnement. Elle est ouverte à tous, que l'on soit inscrit à la médiathèque ou non.

Qu'est-ce qu'une grainothèque ?

C'est un lieu d'échange de graines entre particuliers, qui fonctionne sur le principe du troc : je me sers gratuitement et je rapporte ce que j'ai produit.

A quoi sert une grainothèque ?

Elle permet de préserver la diversité des plantes cultivées, et de perpétuer des variétés anciennes et adaptées au terroir, dont certaines disparaissent du commerce. Elle introduit aussi un peu de gratuité et de solidarité, de plaisir à faire partager aux autres ce que l'on a produit.

Vous avez été quelques-uns à l'alimenter l'année dernière et bien plus nombreux encore à profiter d'un choix de graines de fleurs, légumes ou arbustes pour agrémenter votre jardin : une quarantaine de variétés proposées, plus de 120 sachets emportés.

Pour que nous puissions améliorer le fonctionnement de la grainothèque, faites-nous connaître ce que vous en attendez et nous essaierons de vous satisfaire. »

LES ANIMATIONS PROPOSÉES DE JUILLET À DÉCEMBRE 2017 À LA MÉDIATHÈQUE :

- **Fin juin à mi juillet** : 2^{ème} édition des sacs surprises
- **Vendredi 14 juillet** : portes ouvertes de 14h à 18h
- **Vendredi 8 septembre à 19h** : Apéro lecture
- **Du 4 septembre au 22 décembre** : animations « jeux vidéo »
- **1^{er} octobre** : participation à la fête des saveurs d'Automne : animation « jeux du Moyen âge », atelier culinaire « la cuisine du Moyen âge » ...
- **Du 2 octobre au 10 novembre** : exposition « la femme au Moyen âge »
- **Dimanche 8 octobre** : Atelier calligraphie avec les « Jardins du Temps »



MÉDIATHÈQUE MUNICIPAL

Rue de la folie • 18110 Pigny
Tél. **02 48 69 70 40** • bibliothequepigny@wanadoo.fr

Horaires :

Lundi 17h-19h
Mercredi 14h30-17h30
Vendredi 14h30-17h30
Samedi 10h-12h

Fermetures :

Vacances d'été : du 15 juillet au 15 août inclus
Vacances de Noël : du 23 décembre 2017 au 7 janvier 2018 inclus

Venez découvrir un magasin de producteur attaché à son terroir

Le Verger de Lizy
Pommes, Poires & Produits Régionaux

02 48 65 39 69
4 rue Maryse Bastié • 18110 Pigny

Horaires : lundi : 9h30-12h30 • 14h30-19h / mardi : fermé
mercredi-samedi : 9h30-12h30 • 14h30-19h
dimanche : 9h30-12h30 • 15h30-18h

levergerdelizy@gmail.com levergerdelizy

L'abus d'alcool nuit gravement à la santé

CAVE
Prévost
Vins AOC
Menetou-Salon

3, route de Quantilly - 18110 Vignoux sous-les-Aix - Tél./Fax 02 48 64 68 36
www.cave-prevost.com contact@cave-prevost.com

RÉHABILITATION DE LA MAIRIE

APPEL D'OFFRES



Nous rappelons que les buts majeurs de ces travaux sont : l'accessibilité des Personnes à Mobilités Réduite, la réduction de notre empreinte carbone par des économies d'énergies et offrir à la population des locaux agréables.

Après la validation du projet (expliqué dans le bulletin précédent), le permis de construire validé, nous avons déposé le 24 mars (sur un site officiel) un appel d'offres à candidatures pour la réalisation des travaux. Cette consultation comportait 13 lots (gros-œuvre, couverture, isolation...). 86 entreprises ont lu cette annonce, 46 ont visité le site et 40 offres ont été déposées le 26 avril à 12h00 (dernier délai). L'ouverture des plis a eu lieu le 28 avril à 14h30 en présence de notre Maître d'Œuvre Olivier AUDEBERT du cabinet d'architecture Atelier Carré d'Arche.

Avec au moins 2 propositions par lot et des devis conformes aux estimations, l'appel d'offres est déclaré fructueux. Après un contrôle rigoureux des dossiers par notre MOE, les entreprises suivantes ont été retenues : CAZIN (gros-œuvre), GUILLAUMOT (couverture), AMS (menuiseries extérieures), DUBAS (isolation par l'extérieur), DA-COSTA (plâtrerie), ELVIN (menuiseries intérieures), ISO-DEC (plafonds suspendus), SOLS DU BERRY (revêtement de sols), IVENS (peinture), CENTRE-CLIM (chauffage), CEGELEC (électricité), DACTYL BUREAU (mobilier).

Rédaction :
Patrick RICHARD



Architectes
200, rue de Lazenay
18000 Bourges
02 48 20 61 45
atelier@carredarche.com

**a t e l i e r
CARRÉ D'ARCHE**



FABRICE IVENS
Artisan peintre
Installé depuis 2000

peintre-bourges.fr
06 66 64 05 68
fabrice@peintre-bourges.fr

Foyer Rural

LE MOT DU PRÉSIDENT

p.19



LES AMIS DE L'ÉCOLE

p.21



Café littéraire

p.19



SECTION DE PATCHWORK

p.21



CHORALE "CHANTONS EN TERRES VIVES"

p.20



SECTION NATATION

p.22



ATELIER DU MERCREDI

p.20



Amicale Vigneronne de la Saint-Vincent

p.23



OUVERT TOUS LES JOURS
2, route de Bourges • 18110 PIGNY
02 48 64 64 31



Pour vos
commandes :
06 95 10 93 37

2bis, route de Bourges
18110 Pigny



Rédaction : **Philippe DUBOIS**

LE MOT DU PRÉSIDENT

Au Foyer Rural, il est de tradition et cela depuis bien longtemps, de démarrer, mi-mars, les activités de l'année par l'incontournable soirée théâtre avec la troupe de L'AEP de Couy.

Ces comédiens amateurs ont une nouvelle fois fait passer aux 150 spectateurs présents une agréable soirée de détente dans la bonne humeur. « *Le rire c'est une poussière de joie qui fait éternuer le cœur* ». (Natalina Casarano)

Animations du 2^{ème} semestre 2017 : journée du 14 juillet organisée avec la municipalité, 9^{ème} brocante le dimanche 27 août et la fête des saveurs d'automne le 1er octobre.

Le Foyer Rural est toujours à la recherche de bénévoles qui souhaiteraient s'investir et participer à l'animation de la commune. N'hésitez pas à rejoindre l'équipe en place pour lui apporter votre aide, vos idées et suggestions...

Bonnes vacances.

R.Création mixte
 Maryline & Céline vous coiffent sur rendez-vous

Pour vos cheveux, soin classique ou naturel et biologique
 Mardi 9h/12h - 14h/19h
 Mercredi, jeudi, vendredi 8h30/12h - 14h/19h
 Samedi 7h30/16h30 (domicile le jeudi sur rdv)

16 route de Paris - 18110 Fussy
 Tél. 02 48 69 44 37

Body line
 INSTITUT DE BEAUTÉ

Tél. 02 48 69 07 82
 8 bis, route de Menetou - 18110 Fussy
 www.institut-beaute-bodyline-carole.fr



Café littéraire

« LE MARQUE-PAGE »

10 ans !

Le café littéraire de Pigny « *Le marque-page* » a été créé le 14 décembre 2006. A cette époque, nous étions une dizaine à nous retrouver une fois par mois au café le « RD 11 », de 18h30 à 20h, autour de Maryse, notre animatrice. Au fil des années, notre groupe est passé à une quinzaine puis une vingtaine de personnes.

A la suite de travaux, le « RD 11 » a été remplacé par « *Le petit Pigniacien* ». Puis Fabrice est arrivé et le « *Petit Pigniacien* » est devenu « *Le Guet-Apens* ». Nous sommes maintenant 23 à prendre plaisir à donner notre avis enthousiaste ou critique sur un livre, à discuter, échanger, confronter nos opinions, lancer le débat...

Maryse apporte ses compétences en donnant des informations sur l'auteur, la construction du livre, les thèmes abordés, le style...

En dix ans d'existence, elle nous a fait découvrir une centaine de titres, nous faisant voyager dans de nombreux pays : France, Angleterre, Australie, USA, Suède, Brésil, Caraïbes, Liban, Roumanie, Islande, Japon, Chine, Antarctique, Kirghizistan... , traverser le temps :

les Hommes préhistoriques, les guerres de religion, la Révolution de 1789, le 19^{ème} siècle, les guerres mondiales... et connaître plusieurs genres littéraires : policier, roman (historique ou psychologique), fantastique, nouvelles, récits, documentaires, autobiographies, science-fiction...

Nous avons une pensée émue pour la doyenne du café littéraire, Ginette Poulet, qui nous a quittés ce 8 avril. Elle était discrète, attentive et fidèle depuis la création du « *Marque-page* ».



BONDON

Anciens

Et PERRUCHOT



12 rue des Chardons
18110 Fussy

emmanuel.bondon@wanadoo.fr

Emmanuel

VENTE • REPARATION • DEPANNAGE
BOBINAGE MOTEURS
POMPES • OUTILLAGE PORTATIF
MACHINES DE NETTOYAGE INDUSTRIEL

Tél. 02 48 69 40 80
Fax : 02 48 69 38 04



ACCESSPRINT.FR

19

CHORALE "CHANTONS EN TERRES VIVES"



ET LA CHORALE POURSUIT SON CHEMIN

Ce premier semestre 2017 a été riche en évènements. Nous avons dû travailler avec acharnement pour assurer les concerts à venir : travail sur la respiration, la détente, l'écoute de la voix, prendre conscience de l'importance du corps pour bien placer sa voix. Les différentes rencontres nous ont permis de nous mesurer en toute bienveillance avec différents voisins et de partager des moments forts en émotion.

25 Mars 2017

Le concert annuel a été avancé cette année et s'est déroulé devant une salle comble et enthousiaste.

7 Avril 2017

Une pause repas bien méritée, mais pas de pause pour la voix car nous avons chanté une partie de la soirée.

21 Juin 2017

La saison se termine par une participation à la fête de la musique.

Vous aimez chanter, même si pensez chanter faux, venez nous rejoindre pour voir ce dont est capable JEAN-LOUIS notre talentueux chef de Choeur.

Vous aimez écouter des chorales, nous vous attendons en 2018.

Aucune date n'étant encore retenue vous pourrez en avoir connaissance en consultant le site de la MAIRIE DE PIGNY, par la newsletter ou au tél. **06 84 76 15 72** Chez Monique LAISSUS responsable de la section Choale.

TRES BEL ÉTÉ A TOUS ET RENDEZ-VOUS COURANT SEPTEMBRE 2017.

ATELIER DU MERCREDI



Recette des cœurs fondants de l'Atelier

Un groupe d'enfant
Une animatrice
Des idées
Des ingrédients

2 grosses poignées de gentillesse
3 brouettes de sagesse
2 sacs à malice hachée finement
1 soupçon de canaillerie
1 nuage d'imagination
1 brin d'habileté

Mélanger le tout avec amour, cuire longtemps et à feu doux pour beaucoup de moelleux.

Partager avec délicatesse

RDV les mercredis en période scolaire, salle des sports de 14h30 à 16h, beaucoup d'autres recettes vous attendent pour 2€ la séance.

Bon été, Josiane



caréco
PIÈCES D'OCCASION GARANTIES
RÉSEAU DE VÉHICULES D'OCCASION
CHATREIX

CENTRE VHU AGRÉE
RECYCLAGE
AUTOMOBILE
VENTE DE VÉHICULES
D'OCCASION VÉRIFIÉS
ET GARANTIS

ROUTE DE SOULANGIS
18110 VIGNOUX-SOUS-LES-AIX
02 48 64 69 71
WWW.CHATREIX.FR

TRANSPORTS
Delandines
Lucky

TRANSPORTS DE MARCHANDISES

Lucky DELANDINES

Tél. 06 60 08 24 14 transportsdelandines@gmail.com
8 bis rue Creuse - 18110 FUSSY

LES AMIS DE L'ÉCOLE



Une nouvelle année scolaire qui s'achève et un engagement toujours au rendez-vous.

Nous vous avons proposé en novembre, une bourse aux vêtements enfants, jouets et puériculture qui a bien fonctionné.

En décembre, nous avons accueilli le père Noël pour la plus grande joie des enfants. En février, les rifles ont eu un vif succès.

Et enfin, cette année se sera finalisée par la traditionnelle kermesse de l'école.

Les Amis de l'école remercient tous les bénévoles pour leur investissement et les parents qui spontanément nous aident à chaque manifestation.

Nous vous donnons rendez-vous en septembre pour notre l'assemblée générale.

SECTION DE PATCHWORK



Pour la 5^{ème} année consécutive, les membres du groupe de patchwork, ont organisé leur journée de l'amitié, le samedi 8 avril 2017.

C'est l'occasion de rencontrer les amies patcheuses de différents clubs de patchwork du département, et de confectionner ensemble quelques ouvrages, tirés au sort en fin d'après-midi.

Les rencontres de chaque jeudi à Pigny, reste de grands moments de partage et de convivialité.

Contact

Chantal Pinaud : 02 48 69 38 26

Annick Trouvé : 02 48 69 35 14



GARAGE POULET
 Mécanique auto
 Vente et réparation toutes marques
 Z.A. Les Dordonnes - 18110 FUSSY
02 48 69 38 96

TAXI
EMMANUEL PAVIOT
PIGNY
02 48 55 15 99 - FAX : 02 48 02 05 41
 Communes de Stationnement : Pigny - Trouy - St-Florent-sur-Cher

SECTION NATATION

Ca y est ! La saison de la section natation s'est achevée le 17 juin à la piscine des Gibjoncs.

Brasse, crawl, dos crawlé, papillon, novices ou expérimentés, nos nageurs n'ont pas ménagé leurs efforts pour progresser tout au long de l'année et chaque samedi soir de 19h à 20h.

Un grand merci aux moniteurs qui les ont accompagnés et encouragés à chaque instant : Tania, Lionel, Anne, Matthieu, Montaine et Isabelle. Une séance a été ouverte aux parents le samedi 3 juin afin que chacun puisse apprécier les progrès de nos adhérents. Nous remercions également tous les parents volontaires qui ont su être présents pour accompagner et aider les enfants. Nos sportifs en herbe ont reçu une médaille lors de la remise des récompenses qui a eu lieu le vendredi 23 juin.

La section natation remportant un certain succès et si les accompagnants restent aussi nombreux, nous espérons reconduire une nouvelle saison dans les meilleures conditions et en toute quiétude.

MÉDAILLE D' ENCOURAGEMENT

Silvestre Lucas



BREVET OBTENU

Otarie : Barbosa Jade Brevet du 200m 4 nages, Lemaitre Alexy Brevet du mannequin.

Marsouin : Darnault Melvin Brevet du 400m 4 nages.

★ ÉTOILE DE MER

Robinet Noé, Wolan Anna

🏊 PETITE GRENOUILLE

Bordinat Nathaël, Cabane Clara-Lisa, Grimault Julie, Lemaitre Mathias, Nicolas Nathan-Gaël, Paquet Océane, Prétolani Mélina, Robidou Charlie, Schilling Liam, Stephenson Louis, Weitz Robin, Fouchet-Simonin Eva

🐬 SIRÈNE

Cabane Christina, Defontaine Morgane, Dérilien Kéren, Geneste Flora, Giet Raphaël, Hajji Marwane, Hajji Nahil, Ledevin Clarisse, Leite Cyllo, Micat Mathilde, Motut Zoé, Roby Mélissa, Charbonnier Quentin

🐬 PIEUVRE

Barriol Marin, Boin Faustine, Chailloux Cléo, Chouaghi Kassim, Dubois Agathe, Dumontet Emma, Durand Emile, Durand Gaël, Farescour Loïk, Hoareau Lucas, Nicolas Stella-Gabrielle, Rocher Estrella, Sabourin Maxime

🐬 OTARIE

Boin Bérenice, Dubois Rémi, Fouchet-Simonin Thaïs, Geneste Victor, Giet Fanny, Ledevin Clémence, Micat Louise, Ribot Inès-Noémie

🐬 BALEINE

-

🐬 MARSOUIN

Durand Florine, Geneste Enzo, Hoareau Clémence, Motut Chloé, Sabourin Margaux

🌊 GRAND BLEU

-



**COMMUNICATION
PAR L'ÉVÈNEMENT**

**LOCATION
DE MOBILIER**

1 rue Maryse Bastié - ZAC de Lizy - 18110 PIGNY
Tél. **02 48 70 40 40**



**Estalia
Coiff**

Centre cial
place Jean Moulin
18110 FUSSY
Tel. **02 48 69 34 22**

Marilyne vous accueille
du mardi au samedi
de 9h à 19h



Amicale Vigneronne de la Saint-Vincent

Les traditions se perpétuent à Pigny depuis maintenant plus de 40 ans, la preuve en images.

Vous pouvez en découvrir plus à la fête des saveurs d'Automne le dimanche 1^{er} octobre et aussi le jour de la fête de la Saint Vincent en janvier 2018.



TECHNIC MOTOR'S

ATELIER SPÉCIALISÉ - PORSCHE
Entretien, Réparation tous véhicules
Diagnostic de dernière génération

Technic Motor's - 06 84 76 91 39
SAINT GEORGES SUR MOULON
technicmotors.18@gmail.com



stuv

SARL DV ENERGIE
171, route de la Charite
18000 BOURGES
06 60 99 84 92



MANIFESTATIONS 2^{ÈME} SEMESTRE 2017

- 27 AOÛT :** Brocante
- 1^{ER} OCTOBRE :** Fête des saveurs d'automne
- 5 NOVEMBRE :** Bourse aux jouets, vêtements enfants et puériculture
- 11 NOVEMBRE :** Commémoration armistice 1914/1918
- 19 NOVEMBRE :** Repas annuel et fête des anciens de la commune
- 22 DÉCEMBRE :** Spectacle de Noël des enfants de l'école